



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050108

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/04/2024 11H41 C:005360 I:37273
V/REF : 940014
V/Email reçu le Jeudi 18/04/2024 a 11H41

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 01655/01654
IMMEUBLE : LES MARRONNIERS-1655
18E, RUE DES MARRONNIERS
69960 CORBAS

Vaulx en Velin, le 10 Mai 2024

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N18E MARRONNIERS-LOGEMENT DE M AKELEWA AU 1ER ETAGE TEL07 51519790

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACER A L'IDENTIQUE POIGNEE DE TIRAGE SUR LA PORTE
DU LOGEMENT

Donneur d'ordre : Mme D. CHAMBLAS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 23/04 A 09H15 :

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M. AKELEWA AU 1ER ETAGE

REMPLACEMENT DE LA POIGNEE DE TIRAGE DE LA PORTE PALIERE

MISE EN JEU DE LA PORTE PALIERE

CONTROLE BONNE OUVERTURE/FERMETURE - RAS

REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 23/04/24 a 12H01 Mme D. CHAMBLAS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	55,88	55,88
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	2	50,80	50,80
1,00	MS00043-Rempl.Poignée tirage pour porte	2	30,48	30,48



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050108

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	137,16
T.V.A. a 10,00%	13,71
TOTAL T.T.C.En EURO	150,87

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.